

Compte-rendu de Réunion

Objet de la réunion : réunion publique - ZAC du Rivel

Convocation

Date	11/02/2015	Lieu	Salle coopérative Baziège
Durée	2h15	Organisateur	S.DECOUX/C. STEFANI
Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> • • Présentation du projet de ZAC du Rivel sur les commune de Baziège et Montgiscard 		

Participants et Diffusion

Présents	
<ul style="list-style-type: none"> - Sicoval : C. Ducert, Président, A. Serieys, vice-Président, J.F. Roussel, maire de Baziège, L. Forest, Maire de Montgiscard, autres élus des communes et du Sicoval, techniciens du Sicoval, représentants du bureau d'études Asconit Consultants, public (75 personnes environ) 	
Absents - Excusés	
Diffusion complémentaire <i>[liste des personnes non présentes destinataires du compte-rendu]</i>	

Historique des Evolutions

Version	Date	Auteur/Rédacteur	Commentaire
1.0	11/02/2015	CY/ASCONIT CONSULTANTS	Version Initiale
	31/03/2015	Remarques CS/KG/Sicoval	

Les documents présentés en réunion sont annexés au présent compte-rendu.

1 Présentation du plan d'aménagement et de l'étude de faisabilité technique

Monsieur le Maire de Baziège accueille le public et introduit à la réunion.

M. Ducert, président du SICOVAL, rappelle les raisons qui ont conduit à la création de cette ZAC, à l'historique du projet et à son évolution.

Mme Stéfani a exposé les principaux enjeux environnementaux ainsi que les grands principes d'aménagement.

Il a été ensuite présenté le plan d'aménagement et son phasage en 2 phases : 2016-2023 et 2024-2030 pour finir sur le calendrier des études et des autorisations.

Les participants ont formulé les remarques suivantes :

Question 1 : Mr Berges s'interroge sur les raisons pour lesquelles le projet n'est pas concerté avec les propriétaires fonciers, notamment pour le découpage des parcelles qui est un problème pour l'agriculture ?

- Réponse : Il est possible de réfléchir à un aménagement légèrement différent. Il est conseillé de se rapprocher des services du Sicoval.

Question 2 : Mr Rivière demande pour qui est faite cette ZAC ?

- Réponse : cette ZAC est faite pour les habitants de Baziège et de Montgiscard, par la création d'emploi et de ressources. Les entreprises ont aussi besoin de services ; l'objet est de leur proposer ces services dans cette ZAC. La commune bénéficiera de l'équivalent de la taxe foncière. On cherche ici à rapprocher l'emploi à proximité de l'habitat. Enfin, afin de limiter la consommation de surface agricole, la surface de la ZAC est passée de 200ha courant 2006-2010 à 110 ha aujourd'hui.

Question 3 : Mr X demande qui sont les futurs porteurs de projet ? Et quel serait le contenu de la ZAC ?

- Réponse : il est quasiment impossible de le savoir à l'avance mais il est possible de faire des choix et retenir telle ou telle entreprise. Il n'y aura pas d'industrie polluante ou dangereuse par exemple.

Question 4 : Mr x s'interroge sur le transport ferroviaire, la future LGV et le doublement de la voie ferrée.

- Réponse : il y aura une halte ferroviaire sur le site de la ZAC à terme et dans la conception du projet, il a été tenu compte des emprises ferroviaires d'une future ligne à grande vitesse et du doublement de la voie ferrée..

Question 5 : Mr X s'interroge sur le calendrier et la nécessité la compatibilité du projet avec le SCOT (répartition des pixels sur les communes)

- Réponse : le projet est compatible avec le SCOT actuel. Par ailleurs la question du développement des transports en commune reste posée. Ce développement est conditionnée par l'arrivée du métro à Labège. Il sera aussi envisagé un service de Bus par l'autoroute jusqu'au métro de Ramonville.

Question 6 : Mr X souligne que le dossier mis à la concertation est assez vague. Quel type d'activités dans le détail la ZAC va-t-elle accueillir ? Quelle est la répartition ?

Réponse : les grands principes d'aménagement montre que 67% de la surface concernera les implantations d'activités économiques, 28% seront destinés aux espaces verts (12 ha crée et 16ha d'espaces naturels) et 5 % dédiés à la voirie. Parmi les 67% dédiés aux activités économiques, environ 40 % cibleront les services logistiques, 40 % d'activité industrielle légère, 10 % d'artisanats et 5 % de conception et recherche et le reste pour des hôtels d'entreprises.

Question 7 : plusieurs riverains s'inquiètent de l'imperméabilisation du sol, de l'altération de la qualité de vie, de la qualité des études spécifiques, des gaz à effet de serre...

- Réponse : lors du dossier de réalisation, un dossier loi sur l'eau sera réalisé et exposera les surfaces précises imperméabilisées.
- Les élus ont insisté sur la préservation de la qualité de l'environnement et notamment la part importante dédiée aux espaces naturels, le long du Rivel, la création d'espaces verts et la gestion des franges, entre la ZAC et les espaces agricoles.
- Une étude d'impact sur l'environnement est en cours de finalisation avec plusieurs études spécifiques (disponible sur demande) dont notamment un inventaire naturaliste sur un cycle biologique en 2013. Cette étude conclut que les enjeux pour les habitats sont faibles à l'exception des milieux humides le long du Rivel en enjeu modéré. Les enjeux pour la flore sont modérés. Les enjeux faunistiques sont faibles du fait d'une forte emprise agricole. Aucune espèce remarquable n'a été observée même si les groupes les plus intéressants demeurent les oiseaux et les amphibiens.
- Enfin l'objectif est de réduire les gaz à effet de serre. Une halte ferroviaire est prévue à moyen terme. Il sera favorisé les modes de déplacements doux, avec navette commune vers le métro à Toulouse et piste cyclable in situ.

Question 8 : quelques questions ont trait aux réseaux d'assainissement et à la STEP

- Réponse : l'ensemble des réseaux sera dimensionné pour recueillir les eaux de pluie. Une nouvelle STEP est en projet, en remplacement de la station actuelle de Montgiscard, avec une capacité plus adaptée aux besoins actuels et futurs. Cette station d'épuration sera située sur la commune voisine d'Ayguesvives.

Question 9 : Mr X s'interroge sur le processus de décision et quel est le calendrier des prochaines étapes. Il demande des précisions sur les conditions de financement de la ZAC ?

- Réponse : le Sicoval sera pragmatique et opportuniste. Le bilan prévisionnel de l'opération sera affiné dans le cadre du dossier de réalisation où des partenariats avec les concessionnaires seront recherchés (RFF, CD 31,.....)

Question 10 : Mr X demande de lui préciser combien coûtera le pont qui enjambrera la voie ferrée ?

- Réponse : ce chiffre demande à être affiné mais il sera de l'ordre de 3,4 Million d'euro (y compris celui du franchissement du Rivel). Le poste pour la création des chaussées sera de l'ordre de 2,8 millions d'euros.

Question 11 : Mr X s'interroge sur la réinstallation et nouvelle implantation du Lidl

- Réponse : il s'agit d'une réimplantation pour Lidl pour avoir une partie « grand froid » plus conséquente. Ainsi Lidl refait un hangar neuf.

Question 12 : Mr X estime que la ZAC va générer une augmentation du trafic et va perturber le centre ville de Baziège.

- Réponse : M Le Maire d'Ayguesvives précise que pour sa commune, les mêmes craintes avaient été fondées mais à la pratique, les automobilistes ne passent plus par le centre ville car ils savent qu'ils vont perdre du temps.